

# Stratégies de prévention de la maltraitance chez les enfants et les jeunes



# Table des matières

<b>Introduction</b>	4
Qu'est-ce que la maltraitance envers les enfants et les jeunes ?	
Qu'est-ce que la prévention de la maltraitance ?	
Les facteurs de risques associés à la maltraitance	
<b>Stratégies qui contribuent à la prévention de la maltraitance</b>	
Fiche #1   Acquérir et améliorer les connaissances	10
Fiche #2   Repérer les situations à risque de maltraitance	13
Fiche #3   Connaître et reconnaître nos expertises	15
Fiche #4   Les pratiques parentales positives	17
Fiche #5   Les pères en contexte de vulnérabilité	19
Fiche #6   Périnatalité et petite enfance	20
Fiche #7   Sensibilisation chez les jeunes	21
Fiche #8   Rejoindre les familles à risque	25
Fiche #9   Élaborer un plan d'urgence pour un problème ponctuel	27
Annexe 1	28
Références	30



# 1) Préambule

Dans la foulée des travaux de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Commission Laurent), la prévention de la maltraitance est un enjeu qui interpelle les partenaires réunis au sein de la Démarche COSMOSS et sur lequel ils souhaitent travailler de façon plus précise.

Les milieux locaux qui le souhaitent sont invités à réfléchir à des stratégies à inclure à leur plan d'action 2022-2023 ou dans les prochains plans triennaux 2023-2026.

Ce document a pour objectif d'alimenter les réflexions et de fournir des outils s'ils souhaitent aller de l'avant en tant que communauté.\*

La première partie présente une brève introduction au phénomène de la maltraitance et de la prévention. Il convient de préciser qu'elle ne résulte pas d'une recension exhaustive des écrits scientifiques, mais vise plutôt à s'assurer d'une compréhension commune du phénomène.

La deuxième partie présente 9 fiches où sont résumées des stratégies qui contribuent à la prévention de la maltraitance. Chaque fiche est structurée pour permettre le repérage rapide des informations nécessaires à l'élaboration du PAS. Il s'agit d'un ensemble de suggestions non exhaustif. D'autres stratégies pourraient être élaborées.

Il faut aussi préciser que nous nous sommes limités à inclure les actions qui ne sont pas encore déployées à grande échelle dans la région. Bref, le but de ce document est de concrétiser le souhait d'une communauté bienveillante de prévenir la maltraitance chez les enfants et les jeunes.

Recherche et rédaction  
Catherine Turbide, TS, Ph.D. (c)  
Agente de liaison et d'expertise sur la  
prévention de la maltraitance  
COSMOSS Bas-Saint-Laurent

**Publication de la  
Démarche COSMOSS Bas-Saint-Laurent**  
Avril 2022  
[cosmoss.qc.ca](http://cosmoss.qc.ca)

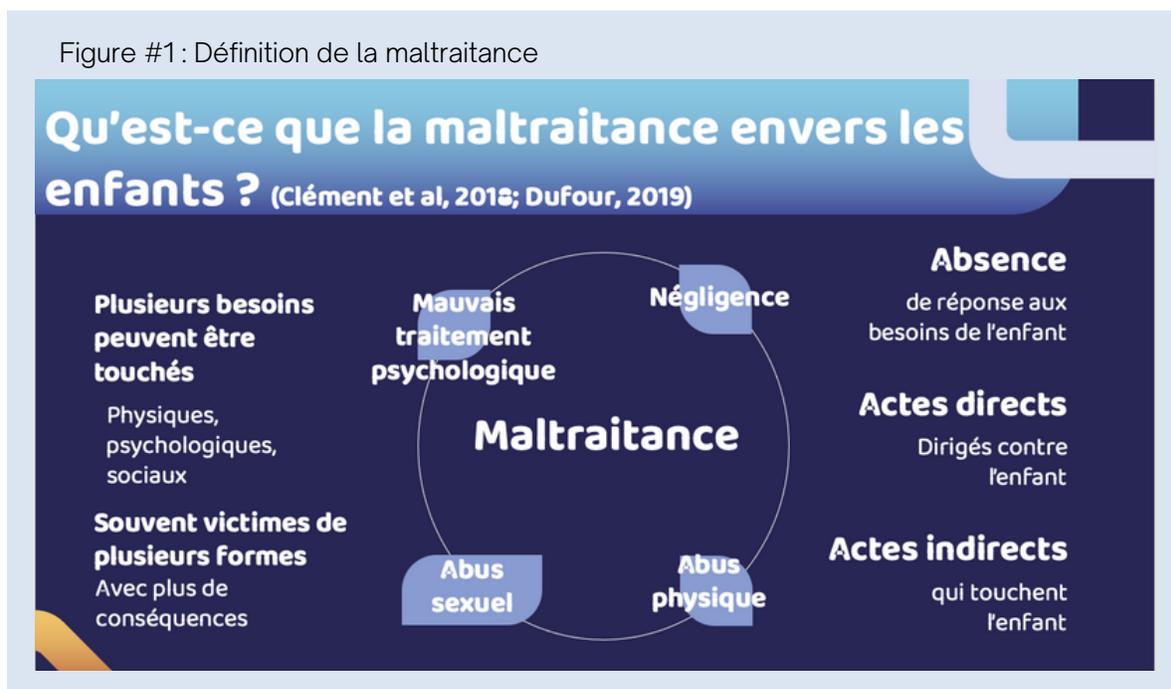


\*Il convient de noter qu'étant donné la nouveauté de cet enjeu pour la démarche COSMOSS, nous avons limité notre réflexion aux situations de maltraitance familiales. Nous n'abordons donc pas les contextes où l'enfant a pu subir un abus dans un cadre sportif, scolaire ou autre.

## 2) Introduction à la maltraitance

### 2.1) Qu'est-ce que la maltraitance envers les enfants et les jeunes ?

Comme l'illustre la figure #1, le concept « [...] englobe toutes les formes de négligence, de violence ou d'abus susceptibles de nuire à la sécurité et à l'intégrité physique et psychologique de l'enfant [...] ». » [1]. La maltraitance peut se traduire par une absence de réponse aux besoins de l'enfant ou par des actes dirigés directement ou indirectement contre l'enfant [2]. Elle peut toucher autant les besoins d'ordre physique, psychologiques que social de l'enfant [3]. Les recherches les plus récentes montrent que les enfants sont rarement victimes d'une seule forme de maltraitance et qu'il y a un lien étroit entre la violence parentale et la violence conjugale [4]. Lorsque les enfants vivent plusieurs victimisations à l'intérieur ou à l'extérieur de leur famille, les recherches montrent qu'ils composent avec davantage de conséquences sur leur développement [5].



Si certains paramètres objectifs nous permettent de cerner les situations de maltraitance (comme la gravité, la chronicité, la fréquence des comportements), il apparaît néanmoins encore difficile d'établir un seuil à partir duquel on juge que c'est inacceptable [6]. Ce jugement repose notamment sur les normes sociales véhiculées dans une société à une époque donnée, mais aussi sur le mandat et le cadre légal dans lequel évolue l'intervenant qui porte ce jugement.

Par exemple, la consommation de tabac en présence d'un enfant asthmatique sera sans doute jugée plus sévèrement en 2021 qu'elle le fut dans les années soixante-dix où fumer était la norme.

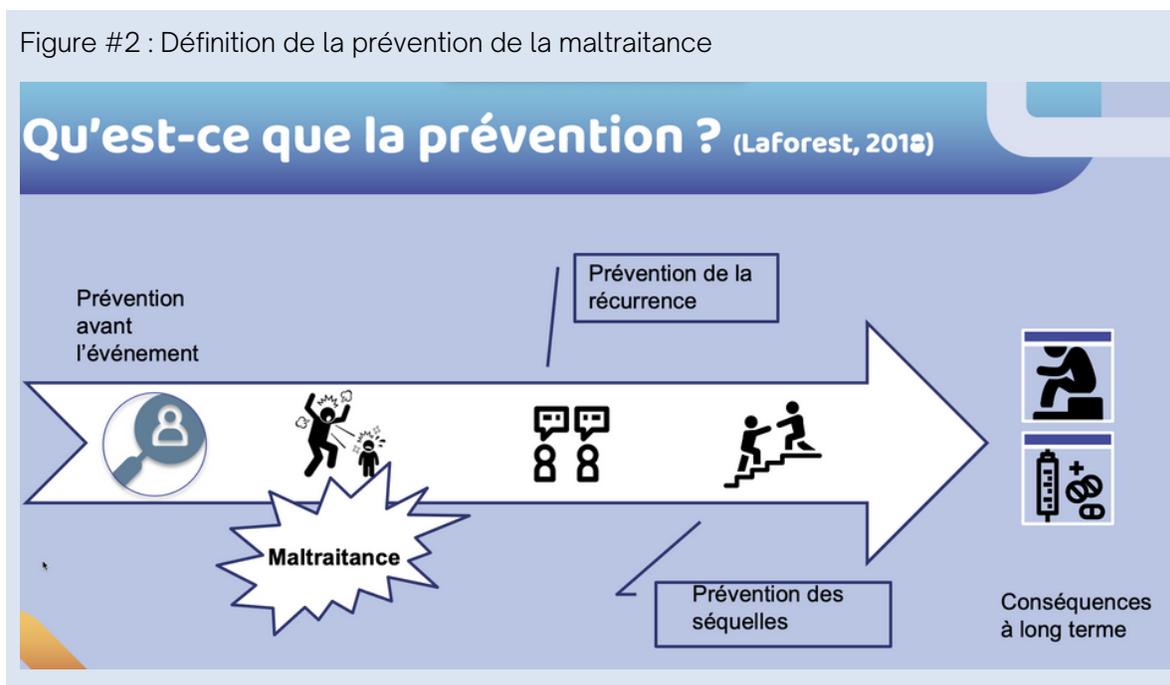
D'autre part, cette pratique sera jugée plus problématique par le pédiatre qui traite l'asthme de l'enfant que par les services de la protection de la jeunesse qui évaluent la négligence à partir de critères bien différents.

La maltraitance peut donc prendre différentes formes. L'annexe 1 résume les principales formes de maltraitance qui peuvent faire l'objet d'un signalement aux services de la protection de la jeunesse. On y trouve aussi des indices qui peuvent nous permettre de détecter les situations où un enfant est victime de maltraitance.

## 2.2 ) Qu'est-ce que la prévention de la maltraitance ?

La prévention consiste à agir le plus tôt possible afin de détecter les signes hâtifs des problèmes et de les contrer [7]. Elle peut impliquer de diminuer les facteurs de risques ou d'augmenter les facteurs de protection. Les recherches montrent l'efficacité de stratégies qui agissent sur l'ensemble des facteurs de risques [8]. Par ailleurs, comme l'illustre la figure #2, prévenir la maltraitance peut vouloir dire d'intervenir à plusieurs moments de la trajectoire de l'enfant, soit avant que l'épisode de maltraitance survienne, soit pour en prévenir sa récurrence ou ses séquelles. En tout état de cause, l'objectif de la prévention est de prévenir les conséquences à long terme.

Figure #2 : Définition de la prévention de la maltraitance



## 2.3 ) Les facteurs de risques associés à la maltraitance

Les études étiologiques les plus récentes montrent que la maltraitance est le résultat d'un ensemble de facteurs. Ainsi, le phénomène est considéré comme la résultante de l'interaction entre les caractéristiques individuelles de l'enfant et celles des milieux dans lesquels il évolue [9]. Cinq grands facteurs de risques associés à la maltraitance sont résumés dans le tableau #1.

**Tableau #1 : Principaux facteurs de risque associés à la maltraitance [10]**

<p><b>Facteurs individuels (enfants)</b></p>	<p>Sexe (garçon) et âge (jeune)                  Troubles externalisés (ex : troubles de comportement)                  Troubles internalisés (ex : dépression, anxiété)                  Problèmes médicaux (ex : prématurité, retards de développement)                  Faibles compétences sociales</p>
<p><b>Facteurs individuels (parents)</b></p>	<p>Grossesse non désirée                  Tempérament du parent (ex : agressif, impulsif)                  Troubles de santé mentale ( ex : dépression, anxiété)                  Consommation abusive (ex : abus d'alcool, de drogues)                  Faible niveau d'empathie                  Attitudes d'attribution négatives                  Faible estime de soi                  Stress parental (ex : enfant perçu difficile, faible sentiment de compétence parentale)                  Événements de vie stressants ( ex : divorce, problèmes de santé, problèmes légaux)                  Maltraitance dans l'enfance/relation difficile avec les parents                  Activité criminelle (ex : comportement violent)</p>
<p><b>Facteurs familiaux</b></p>	<p>Relation parent-enfant difficile (ex : troubles de l'attachement)                  Pratique coercitive (ex : punition corporelle)                  Conflits familiaux                  Faible satisfaction conjugale                  Violence conjugale                  Faible cohésion familiale</p>
<p><b>Facteurs socioéconomiques et culturels</b></p>	<p>Monoparentalité                  Plusieurs enfants vivant sous le même toit                  Faible soutien social                  Sans emploi (ex : chômage, aide sociale)                  Faible statut socioéconomique (ex : pauvreté, quartier défavorisé, mobilité résidentielle)                  Normes légales et culturelles (ex : tolérance envers la violence, loi, perception de l'enfant)</p>
<p><b>Facteurs temporels</b></p>	<p>Événements de vie stressants (ex : divorce, problèmes de santé, problèmes légaux)                  Entrée à l'école (primaire et secondaire)</p>

Il convient de noter que les résultats des études les plus récentes montrent que c'est moins un facteur en particulier que le cumul des risques personnels, familiaux et socioéconomiques qui permet le mieux d'expliquer la maltraitance envers un enfant [11].

## 2.4 ) Les stratégies en matière de prévention de la maltraitance

Il convient d'abord de souligner qu'implanter une seule stratégie ne suffit pas pour prévenir efficacement la maltraitance chez les enfants et les jeunes et qu'une combinaison de stratégies présente de meilleures chances de réussite[12].

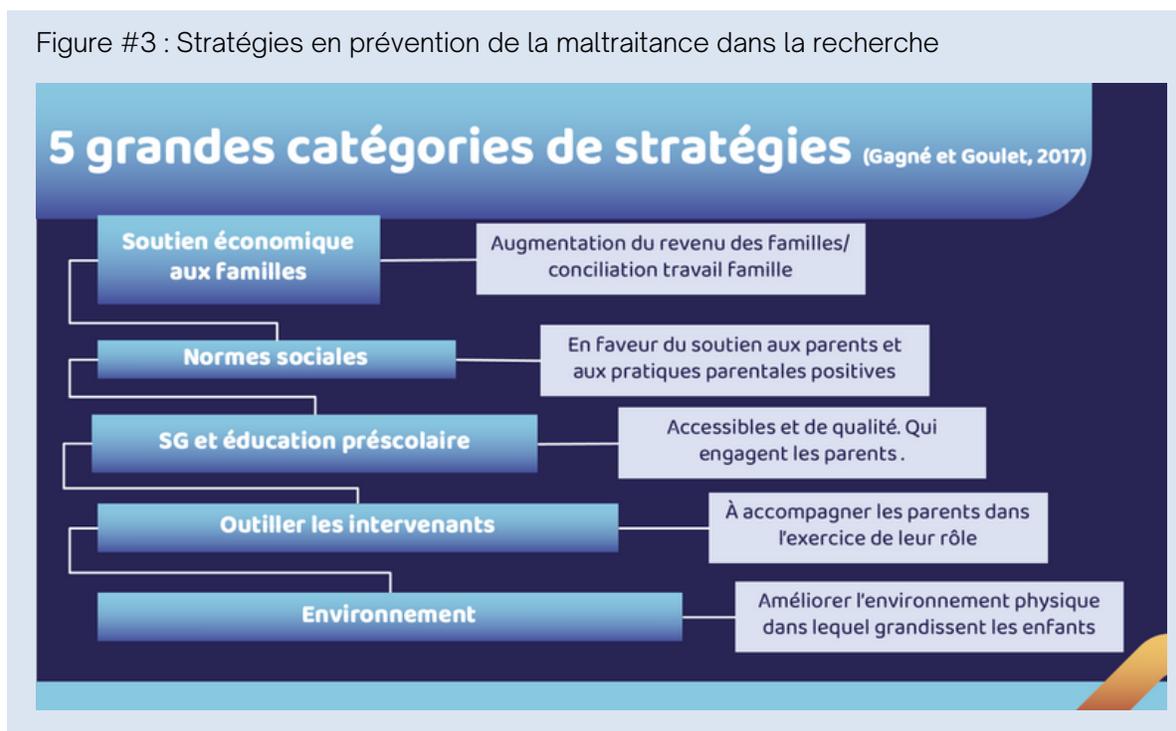
Comme le montre la figure #3, des chercheurs ont identifié cinq grandes catégories de stratégies [13]. Certaines touchent des sphères plus larges comme :

- Renforcer le soutien économique aux familles.
- Changer les normes sociales en faveur du soutien aux parents et aux pratiques parentales positives.
- Améliorer l'environnement physique dans lequel grandissent les enfants.

Certaines stratégies proposées touchent de plus près le mandat de la Démarche COSMOSS, comme :

- Dispenser des services de garde et des programmes d'éducation préscolaire de qualité tôt dans le développement des enfants.
- Outiller les intervenants à accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle.

Figure #3 : Stratégies en prévention de la maltraitance dans la recherche



Dans le cadre de la Démarche COSMOSS, ce sont trois grands axes qui sont proposés pour développer des stratégies en prévention de la maltraitance.

Le **premier axe** concerne les stratégies qui visent à améliorer les connaissances sur la maltraitance et ses indicateurs pour favoriser le repérage des situations à risque.

Le **deuxième axe** vise plutôt un changement de pratiques afin d'améliorer nos interventions non seulement auprès des parents qui éprouvent des difficultés sur le plan des habiletés parentales,

mais aussi pour les aider à composer avec des problématiques qui représentent des facteurs de risque (comme des problèmes de santé mentale, de violence conjugale, de dépendance, etc.)

Le **troisième axe** vise à assurer une continuité et une complémentarité des services afin de s'assurer que les familles aient réponse à leurs besoins au bon moment.

La figure 4 illustre ces trois axes.



## Stratégies de prévention de la maltraitance chez les enfants et les jeunes

---

Aller plus loin au sein des plans d'action de la Démarche COSMOSS

Neuf fiches à consulter





## Transformation souhaitée

Connaître et repérer les situations à risque de maltraitance

**Axe :** Connaître et repérer les situations à risque de maltraitance.

**Nom de la stratégie :** Améliorer les connaissances sur la maltraitance et sur les problématiques qui représentent des facteurs de risque.

**Les personnes visées :** Gestionnaires, intervenants / professionnels.

## Objectifs

Les acteurs qui interviennent fréquemment auprès des familles à risque de maltraitance :

- Développent ou approfondissent leurs connaissances sur :
  - La maltraitance et ses impacts sur les enfants.
  - Les problématiques chez les parents qui représentent des facteurs de risques de maltraitance comme la violence conjugale, les problèmes de santé mentale, l'abus de substances.
  - Des pistes pour adapter la pratique.
- Développent un vocabulaire commun.
- Intègrent des savoirs dans la pratique.

## Brève description

Dans le cadre de cette stratégie, on met de l'avant des moyens qui permettent aux intervenants d'améliorer leurs connaissances sur la maltraitance, ses impacts sur l'enfant et les facteurs de risque qui y sont associés. L'idée ici est de permettre aux acteurs qui interviennent auprès de ces familles de mieux comprendre leur réalité et d'adapter ainsi leur approche auprès d'elles. Mieux connaître le phénomène de la maltraitance et les problématiques qui présentent des facteurs de risque peut permettre ultimement de prévenir la détérioration des situations.

Pour ce faire, les intervenants pourraient assister à des formations portant sur la maltraitance ou sur les problématiques qui ont des impacts sur le rôle parental. Une liste non exhaustive de formations est proposée au tableau de la page 11.

Les formations ou les outils proposés dans le tableau poursuivent des buts différents, mais ont tous comme point en commun de transmettre des connaissances touchant la maltraitance ou les problématiques associées.

Certaines formations portent spécifiquement sur une problématique alors que d'autres portent sur la maltraitance de façon générale (ex : la Trousse comprendre pour agir). Vous trouverez aussi des outils pour accompagner les familles qui traversent une séparation parentale. Si la rupture parentale ne représente pas un facteur de risque de maltraitance en tant que telle, le contexte dans lequel elle se déroule peut lui avoir un impact sur l'enfant. Les outils proposés permettent donc d'améliorer les connaissances des acteurs sur les conditions qui facilitent cette transition. Enfin, il est aussi possible de penser à des façons novatrices de dispenser la formation comme les communautés de pratique, de sensibilisation et d'animation avec des experts.

Cette stratégie est particulièrement pertinente dans les milieux où on identifie un manque de connaissances sur la maltraitance et ses facteurs de risque parmi les acteurs qui interviennent auprès des familles. Elle représente aussi un point de départ pour développer un langage commun. Elle devra cependant être combinée avec les fiches #2 ou #3 si l'on souhaite réellement déployer une stratégie efficace de prévention de la maltraitance.

## Conditions à mettre en place

- Identifier un acteur pivot reconnu dans la communauté qui mobilise les acteurs concernés par la problématique.
- Mettre en place rapidement un comité où l'on retrouve les partenaires qui sont directement en lien avec les enfants et leurs parents vivant une situation à risque.
- Partager une lecture commune de la situation.
- Identifier les actions à mettre en place.
- Planifier le mécanisme à activer en cas de besoin.

## Résumé des moyens proposés et évaluation des coûts

Moyens	Qui est visé ?	Brève description	Coûts
Trousse comprendre pour agir	Services éducatifs en petite enfance	<p>Élaborée par une équipe de recherche (Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille – CEIDF- de l'UQTR) et différents partenaires (Avenir d'enfants, ministère de la Justice, ministère de la Famille, MSSS), cette trousse a pour objectif d'accompagner les éducateur[trices] des milieux éducatifs en petite enfance dans l'identification et le signalement des situations de maltraitance des enfants.</p> <p>Composée de 9 documents PDF téléchargeables, elle offre une information rigoureuse de façon rapide. Un volet porte aussi sur la structure des services de la protection de la jeunesse et le processus de signalement.</p> <p><a href="#">Comprendre pour agir</a></p>	Gratuit
SEEK [15]	Éducateur[trices] dans les services éducatifs en petite enfance Personnel enseignant des écoles primaires	<p>Ce programme a été conçu pour aider les professionnel[les] de la santé à détecter les difficultés familiales et à conseiller et guider les parents vers des ressources d'aide. Une équipe de recherche travaille actuellement à le traduire en français et à l'adapter à la réalité des enseignants du primaire et des milieux éducatifs en petite enfance.</p> <p>Ce programme comporte six courts modules de formation en ligne portant sur les déterminants sociaux de la santé reconnus comme des facteurs de risque de la maltraitance chez l'enfant : la dépression parentale, le stress parental majeur, la consommation de substances, la violence conjugale, l'insécurité alimentaire et la punition/discipline sévère. Il se déroule en ligne et est auto-administré.</p>	À préciser, mais gratuit si c'est dans le cadre du projet ANFiBIE

Moyens	Qui est visé ?	Brève description	Coûts
<p><b>Formations continues en santé mentale offertes par Porte-Voix</b></p>	<p>Ensemble des intervenants qui œuvrent auprès de personnes composant avec un problème de santé mentale</p>	<p>Des formations sont offertes par l'organisme Porte-Voix et visent à augmenter les connaissances sur des problèmes de santé mentale qui touchent les enfants et les parents. Certaines concernent directement les enfants, d'autres des problèmes de santé mentale qui peuvent affecter les parents. Il y a aussi des formations sur des concepts comme la transmission intergénérationnelle des traumatismes ou l'attachement.</p> <p>Possibilité de plusieurs formations disponibles en ligne et offertes régulièrement.</p> <p><a href="https://www.porte-voix.qc.ca/formations">https://www.porte-voix.qc.ca/formations</a></p>	<p>Entre 1250\$ et 2500\$ selon le moment de l'inscription et le type de formation choisie.</p>
<p><b>Outils pour accompagner les parents et l'enfant lors d'une rupture parentale</b></p>	<p>Intervenants qui côtoient des familles dont les parents sont séparés ainsi que les familles qui traversent une rupture</p>	<p>Le partenariat de recherche sur la séparation parentale et la recombinaison familiale vise à développer des connaissances et des outils sur cette transition importante dans la vie des enfants. Leur site offre des outils destinés aux familles pour les aider à composer avec cette transition.</p> <p><a href="https://arucfamille.ulaval.ca/">https://arucfamille.ulaval.ca/</a></p> <p>Le site Probono offre aussi plusieurs informations sur les contextes de séparation à risque et les aspects sur lesquels s'attarder lors d'une séparation parentale : <a href="https://justiceprobono.ca/porte33/">https://justiceprobono.ca/porte33/</a></p>	<p>Gratuit</p>



### Transformations souhaitées

- Que les situations où les parents ont des difficultés dans leur rôle parental, ou encore les familles qui vivent des conditions qui les mettent à risque, soient repérées avant que la situation ne se détériore et nécessite l'intervention de la DPJ.
- Que les familles puissent être référées rapidement aux services dont elles ont besoin pour prévenir et régler leurs difficultés.

**Axe :** Connaître et repérer les situations à risque de maltraitance.

**Nom de la stratégie :** Outiller les acteurs œuvrant auprès des enfants et de leur famille pour faciliter le repérage des situations à risque.

**Les personnes visées :** intervenants/professionnels, gestionnaires.

### Objectifs

Que les acteurs qui interviennent fréquemment auprès des enfants et de leur famille :

- S'approprient des outils pour repérer les situations à risque de maltraitance.
- Utilisent ces outils régulièrement dans leurs interactions avec les familles auprès desquelles ils œuvrent.
- Réfèrent les familles aux services pouvant les aider à surmonter leurs difficultés.
- Partagent entre eux les outils utilisés afin de développer un langage et une vision commune.

### Brève description

Cette stratégie vient en complémentarité avec celle décrite dans la fiche #1, mais elle va un peu plus loin. L'idée ici est de doter les intervenants d'outils concrets afin de leur permettre de repérer les situations où l'enfant subit ou est à risque de vivre de la maltraitance.

Le programme SEEK, mais aussi la « Trousse comprendre pour agir » incluent des grilles de détection dans le cadre de leur formation. Cette stratégie implique aussi de s'assurer que les outils utilisés par les différents acteurs s'appuient sur des bases communes avec ceux utilisés par les intervenants du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Ce qui est ici visé, ce n'est pas nécessairement que tous utilisent les mêmes outils puisque les mandats et les expertises sont différents. L'objectif est plutôt de s'assurer que les acteurs intervenant auprès des familles utilisent un langage commun pour repérer les situations à risque.

Cette stratégie implique donc d'identifier des espaces où les différents acteurs pourront échanger et partager sur ces questions.

### Conditions à mettre en place

- Dégager les intervenants pour qu'ils puissent être formés sur les outils.
- Faciliter l'utilisation des outils dans les milieux de pratique.
- Identifier/créer des espaces permettant aux partenaires d'échanger sur l'utilisation des outils de repérage. La mise en place de co-développement et de communauté de pratique peut représenter un moyen efficace.
- Prévoir des ressources pour préparer et animer les échanges. Ce pourrait être des porteurs ou des facilitateurs sur chacun des territoires.

## Résumé des moyens proposés et évaluation des coûts

Moyens	Qui est visé ?	Brève description	Coûts
<b>Trousse comprendre pour agir</b>	Éducatrice[trices] dans les services éducatifs en petite enfance	<p>Élaborée par une équipe de recherche (Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille – CEIDEF- de l'UQTR) et différents partenaires (Avenir d'enfants, ministère de la Justice, ministère de la Famille, MSSS), cette trousse a pour objectif d'accompagner les éducatrice[trices] des milieux éducatifs en petite enfance dans l'identification et le signalement des situations de maltraitance des enfants.</p> <p>Composée de 9 documents PDF téléchargeables, elle offre une information rigoureuse de façon rapide. Un volet porte aussi sur la structure des services de la protection de la jeunesse et le processus de signalement.</p> <p><u><a href="#">Comprendre pour agir</a></u></p>	Gratuit
<b>SEEK</b>	Éducatrice[trices] dans les services éducatifs en petite enfance Personnel enseignant des écoles primaires	<p>Ce programme a été conçu pour aider les professionnel[les] de la santé à détecter les difficultés familiales et à conseiller et guider les parents vers des ressources d'aide. Une équipe de recherche travaille actuellement à le traduire en français et à l'adapter à la réalité des enseignants du primaire et des services éducatifs à l'enfance.</p> <p>Ce programme comporte six courts modules de formation en ligne portant sur les déterminants sociaux de la santé reconnus comme des facteurs de risque de la maltraitance chez l'enfant : la dépression parentale, le stress parental majeur, la consommation de substances, la violence conjugale, l'insécurité alimentaire et la punition/ discipline sévère.</p> <p>Il se déroule en ligne et est autoadministré. La formation s'accompagne d'une grille qui facilite le repérage des situations de maltraitance ou des situations à risque.</p>	À préciser, mais gratuit si c'est dans le cadre du projet ANFiBIE



## Transformations souhaitées

- Que tous les acteurs œuvrant auprès des parents vivant une situation mettant l'enfant à risque de maltraitance puissent mieux comprendre leur expertise mutuelle.
- Que les acteurs aient une compréhension commune de la réalité de ces familles qui vivent dans la région.

**Axe :** Connaître et repérer les situations à risque de maltraitance.

**Nom de la stratégie :** Favoriser la connaissance et la reconnaissance mutuelle des acteurs intervenant auprès des familles impliquées dans une situation à risque de maltraitance.

**Les personnes visées :** Intervenants/professionnels, gestionnaires.

## Objectifs

- Reconnaître l'expertise mutuelle des partenaires qui interviennent auprès de ces familles soit dans leur quotidien ou pour les aider à composer avec des difficultés personnelles ou familiales.
- Partager les expertises entre acteurs qui travaillent auprès des familles en s'assurant qu'ils connaissent leurs offres de services et approches respectives.
- Partager les expertises sur l'impact des problématiques sur le rôle parental.

## Brève description

Cette stratégie permet de créer ou d'identifier des espaces où différents acteurs appelés à intervenir auprès des familles puissent échanger leurs expertises mutuelles pour mieux comprendre ce que peuvent vivre les enfants et les parents des familles à risque. On pense ici à des organismes qui interviennent auprès des femmes victimes de violence conjugale, auprès des couples qui vivent une séparation conflictuelle, auprès des pères ou encore des personnes composant avec des problèmes de santé mentale.

Cette stratégie permettrait d'abord aux acteurs de mieux connaître la réalité de ces parents. Chaque partenaire possède une expertise soit sur le rôle de parent, soit sur les problématiques vécues. Le partage de ces expertises favorisera une compréhension plus poussée des problématiques et de leur impact sur le rôle de parent et sur les risques de maltraitance.

Cette stratégie permettra aussi de broser un portrait de la réalité vécue par les familles de la région puisque c'est l'expertise des organismes d'ici qui sera sollicitée. Elle sera aussi l'occasion pour les partenaires de bien comprendre l'expertise de chacun et l'offre de services. On peut penser qu'avec une meilleure connaissance des services et de l'expertise de chacun, les partenaires pourront référer les parents et les enfants vers les services de façon plus efficace.

Cette stratégie s'inscrit dans la volonté d'intensifier la collaboration, entre les organismes communautaires et avec le réseau, qui est un des objectifs poursuivis dans la mise en œuvre des recommandations de la commission Laurent. Elle est particulièrement pertinente dans les milieux où les liens avec des partenaires spécifiques peu ou pas présents dans la concertation COSMOSS sont à bâtir. Il ne faut toutefois pas oublier qu'il existe déjà des tables de concertation qui peuvent rassembler en tout ou en partie ces acteurs. Dans ce cas, pour éviter de multiplier les instances et de surcharger nos partenaires, il serait pertinent d'évaluer la possibilité d'intégrer l'enjeu de la prévention de la maltraitance dans ces lieux de concertation.

Selon une recherche [14], les conditions gagnantes à l'établissement d'une telle concertation dans le domaine de la maltraitance chez les enfants sont les suivantes :

- Solliciter les expertises en matière de santé mentale, de toxicomanie, de supervision de contact ainsi que dans les domaines légaux et de l'éducation.
- Une attitude positive des intervenants qui participent à la démarche.
- La présence d'un animateur impartial et ouvert.
- La clarification des rôles et des mandats.

## Conditions à mettre en place

- Identifier les acteurs et partenaires ayant une expertise soit dans l'intervention auprès des familles, soit dans une problématique associée à un facteur de risque.
- Identifier ou créer un lieu d'échange durable entre les acteurs qui permet des échanges ouverts, en toute confiance et respecte les expertises de chacun (communauté de pratique). Il est important de voir les lieux de concertation régionaux ou locaux qui existent déjà.
- Préciser des thèmes et un cadre pour structurer ces échanges.
- Développer des outils pour rendre l'information accessible entre les partenaires.



### Transformation souhaitée

- Que les parents qui éprouvent des difficultés dans leur rôle parental puissent développer des pratiques parentales positives.

**Axe :** Changement de pratique.

**Nom de la stratégie :** Soutenir les pratiques parentales positives adaptées aux besoins des familles qui éprouvent des difficultés dans leur rôle parental.

**Les personnes visées :** Parents, intervenants/professionnels.

### Objectifs

- Former les intervenants pour qu'ils deviennent accrédités à animer le groupe.
- Implanter un programme visant à améliorer les pratiques parentales et à diminuer le risque de maltraitance de l'enfant.

### Brève description

Cette stratégie vise à déployer un programme qui cible l'amélioration des pratiques parentales dans les familles vivant une situation à risque de maltraitance. Pour les milieux qui seront impliqués dans le projet ANFiBIE, il sera possible d'intégrer dans cette stratégie le programme Triple P. Pour les milieux qui ne participent pas à ANFiBIE, il sera possible de déployer ce programme, mais seulement une fois que nous aurons les résultats de la stratégie. Le tableau à la page suivante résume deux programmes qui visent à améliorer les compétences parentales : Bébé Trésor et YAPP.

Cette stratégie permettrait d'abord aux acteurs de mieux connaître la réalité de ces parents. Chaque partenaire possède une expertise soit sur le rôle de parent, soit sur les problématiques vécues. Le partage de ces expertises favorisera une compréhension plus poussée des problématiques et de leur impact sur le rôle de parent et sur les risques de maltraitance.

#### Le Programme Triple P

Triple P est un programme reconnu sur le plan empirique et actuellement déployé dans certaines régions du Québec. Son objectif est notamment de réduire la prévalence de la maltraitance chez les enfants. Il s'adresse à des parents qui souhaitent développer une connaissance de la pratique parentale positive, particulièrement dans les situations où les comportements de l'enfant présentent un défi d'encadrement.

Ce programme peut autant être implanté dans les équipes du réseau (DPJ-PJE) offrant des services aux jeunes et aux familles que dans les organismes communautaires. L'intervention peut se dérouler dans le cadre d'un groupe de 12 parents qui se réunit à raison de 5 séances hebdomadaires de deux heures. Ce format inclut aussi trois suivis téléphoniques de 20 minutes avec un[e] intervenant[e] formé[e]. Le groupe peut aussi avoir lieu à distance via la plate-forme Zoom par exemple.

Le programme est aussi offert en version virtuelle comprenant 8 modules en ligne autoadministrés de 30 à 60 minutes chacun. Cette formule comprend un soutien clinique avec un[e] intervenant[e] formé[e].

## Conditions à mettre en place

- Cibler un ou des partenaires qui ont l'intérêt et la disponibilité à implanter un programme.
- Identifier des intervenants qui ont l'intérêt et les compétences pour suivre les formations.
- Mettre en place les conditions nécessaires au déploiement du programme (dégager l'intervenant[e] formé[e], offrir le lieu pour les groupes, etc.).
- Informer les parents de l'existence du programme par de la diffusion dans les différents milieux fréquentés par les familles qui vivent des situations à risque.

## Résumé des moyens proposés et évaluation des coûts

Moyens	Qui est visé ?	Brève description	Coûts
Bébé trésor	Parents d'enfants de 0 à 12 mois	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les compétences parentales.</li> <li>• Développer des liens affectifs entre l'enfant et son parent.</li> <li>• Outiller les parents pour favoriser le développement de l'enfant.</li> <li>• Augmenter le réseau social des parents par des échanges.</li> </ul> <p>Consiste en 8 ateliers hebdomadaires d'une durée de 2h30 par semaine. Les bébés sont présents lors des rencontres. Actuellement déployés par le CISSS du Bas-Saint-Laurent dans La Mitis.</p>	À déterminer
Y'a personne de parfait (YAPP)	Parents d'enfants de cinq ans et moins	<p>Programme de l'Agence de la santé publique du Canada qui cible les familles monoparentales, jeunes, isolées socialement, peu scolarisées ou qui ont un faible revenu. Il vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les compétences parentales positives.</li> <li>• Améliorer la compréhension des parents à l'égard de la santé, de la sécurité et du comportement de leurs enfants.</li> <li>• Aider les parents à renforcer les compétences qu'ils possèdent et à en acquérir de nouvelles.</li> <li>• Améliorer l'estime de soi et la capacité d'adaptation des parents.</li> <li>• Accroître l'entraide et le soutien mutuel chez les parents.</li> <li>• Mettre les parents en contact avec les services et les ressources communautaires.</li> <li>• Aider à prévenir la violence familiale.</li> </ul> <p>Le programme se déploie dans les milieux communautaires par des personnes formées par le programme. La formation dure 4 jours et est organisée par les coordonnatrices provinciales.</p> <p>Détails ici : <a href="http://www.canada.ca">www.canada.ca</a></p>	À déterminer



## Transformation souhaitée

- Soutenir dans leur rôle les pères qui vivent une situation à risque.

**Axe :** Changement de pratique.

**Nom de la stratégie :** Mieux soutenir les pères dans leur rôle en prévention de la maltraitance.

**Les personnes visées :** Intervenants/professionnels, gestionnaires.

## Objectif

- Adapter l'intervention auprès des pères qui présentent des facteurs de risque de maltraitance.

## Brève description

Depuis plusieurs années, on met en lumière les enjeux associés à l'engagement des pères dans l'intervention, particulièrement lorsqu'ils sont en contexte de vulnérabilité [15]. Récemment, la commission Laurent en a fait état dans son rapport. Des témoins ont en effet dénoncé le manque de considération à l'égard des pères à travers les institutions québécoises.

On peut penser que ce manque de considération contribue au fait que les pères sollicitent peu les services et que, lorsqu'ils le font, c'est souvent en situation de crise. Des recherches montrent aussi l'importance d'adapter les pratiques pour rejoindre les pères qui sont en situation de vulnérabilité [16]. Lorsqu'on parle des pères qui vivent dans un contexte de vulnérabilité, on pense aux pères qui éprouvent des difficultés sur le plan de la santé mentale ou de la consommation ou encore de violence conjugale. En d'autres mots, ce sont des pères qui présentent des facteurs de risque de maltraitance envers l'enfant.

Cette stratégie implique donc de déployer des outils visant à sensibiliser les intervenants à la réalité des pères qui vivent dans un contexte de vulnérabilité. On peut penser par exemple à bonifier « Les coffrets pour papa » avec des informations s'adressant plus spécifiquement aux pères vivant en contexte de vulnérabilité.

Pour les milieux qui souhaitent aller plus loin dans cette stratégie, il serait possible de développer des pratiques ciblant plus spécifiquement les pères en contexte de vulnérabilité. Dans ce cas, le programme Relais Pères offert par le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP), pourrait être un point de départ intéressant. En effet, ce programme permet de former un intervenant qui sera dédié à l'intervention auprès des pères en contexte de vulnérabilité. Cet intervenant œuvre dans un milieu (par exemple un organisme communautaire) travaillant auprès des familles et adapte son intervention à la réalité des pères vivant en contexte de vulnérabilité et qui fréquentent l'organisme.

Enfin, la commission Laurent recommande d'établir une réelle collaboration entre le DPJ, les CLSC, les maisons d'hébergement, les ressources pour les pères, les policiers et la justice. Dans le cadre de cette stratégie, le déploiement de ces outils et pratiques ciblant les pères en contexte de vulnérabilité gagnerait donc à se faire en concertation avec tous les acteurs qui interviennent auprès des familles.

## Conditions à mettre en place

- Identifier/créer un espace pour identifier les besoins du milieu en matière d'intervention auprès des pères.
- Choisir et déployer la méthode de sensibilisation à la réalité et à l'intervention auprès des pères en contexte de vulnérabilité.
- Identifier les acteurs prêts à développer un service plus spécialisé pour les pères en contexte de vulnérabilité.
- Impliquer les intervenants de Relais Pères (RVP) très tôt dans la démarche.



## Transformation souhaitée

- Que les enfants vivant dans des milieux à risque de maltraitance reçoivent les services adaptés à leurs besoins.

**Axe :** Continuité et complémentarité des services.

**Nom de la stratégie :** Agir tôt avec les familles qui vivent une situation à risque.

**Les personnes visées :** Jeunes (0-5 ans), parents, intervenants/professionnels, gestionnaires.

## Objectif

- Faciliter l'accès le plus tôt possible des tout-petits et de leurs parents qui vivent dans une situation à risques aux services en périnatalité et en petite enfance.

## Brève description

Certains résultats de recherche permettent de croire que la présence de services éducatifs et de programmes d'éducation préscolaires accessibles et de qualité diminue les risques de maltraitance associés aux caractéristiques de l'enfant [17]. Des efforts peuvent être faits pour s'assurer que les enfants vivant dans des familles à risque puissent avoir accès aux services de périnatalité et en petite enfance.

Les recherches montrent aussi que les services doivent être adaptés à la réalité des enfants qui vivent dans un contexte à risque [18]. Ces efforts impliquent nécessairement des arrimages entre les programmes jeunesse et périnataux du CISSS et les organismes communautaires ainsi qu'avec les milieux en éducation à la petite enfance.

Différentes mesures concrètes peuvent être mises en œuvre. Par exemple, on peut penser à un processus d'accès pour prioriser les parents vivant dans un contexte à risque de maltraitance dans les programmes en périnatalité et en stimulation précoce.

En effet, la grossesse est une période privilégiée pour renouer le lien avec les parents qui sont isolés ou qui n'utilisent pas les services. À cet égard, la plateforme Avis de grossesse et les services associés peuvent représenter un point de départ pour rejoindre et orienter efficacement les familles à risque dans les services offerts par les organismes communautaires en petite enfance.

D'autre part, on peut aussi penser à différentes actions permettant de donner accès aux services psychosociaux en périnatalité et en petite enfance aux familles en situation à risque. L'idée ici étant de sortir nos services vers les familles, là où elles se sentent moins jugées.

## Conditions à mettre en place

- Faire un état de la situation sur l'offre de services et les processus en cours.
- Mettre en place un comité qui pourra définir les rôles des différents acteurs et les processus à mettre en place pour faciliter/améliorer l'accès des enfants vivant dans des contextes à risque de maltraitance.
- Identifier des intervenants clés pour faciliter l'arrimage.



### Transformation souhaitée

- Que les enfants et les jeunes soient outillés pour repérer et dénoncer les situations où ils sont à risque de maltraitance.

**Axe :** Changements de pratique.

**Nom de la stratégie :** Que les enfants et les jeunes soient outillés pour repérer et dénoncer les situations où ils sont à risque de maltraitance.

**Les personnes visées :** Jeunes de 3 à 17 ans, parents, intervenants/professionnels.

### Objectif

- Déployer un programme ou des programmes de prévention s'adressant directement aux enfants et aux jeunes.

### Brève description

Des recherches mettent de l'avant les effets positifs des programmes qui outillent directement les enfants pour prévenir la maltraitance de façon générale ou des formes spécifiques comme les abus sexuels [19]. Ces programmes visent surtout les enfants et les jeunes de façon générale, sans cibler particulièrement ceux qui sont à risque ou qui ont déjà vécu la maltraitance. Ils sont habituellement déployés dans les milieux éducatifs en petite enfance ou les écoles, mais certains sont adaptés aux organismes communautaires à vocation familiale.

Le tableau de la page 22 regroupe différents programmes qui ont tous pour objectif d'outiller les enfants et les adolescents pour prévenir la maltraitance. Certains permettent d'outiller les intervenants pour qu'ils appliquent eux-mêmes des programmes de prévention de la maltraitance. C'est le cas de la formation Lanterne, offerte par la Fondation Marie-Vincent, et qui vise à outiller les intervenants en petite-enfance (comme dans les milieux éducatifs en petite enfance ou les OC famille) pour qu'ils appliquent le programme Lanterne dans leur pratique. Ce programme vise à prévenir la violence sexuelle par l'éducation des tout-petits à la sexualité et la promotion des relations égalitaires.

D'autres programmes fournissent plutôt des outils qui s'adressent directement aux enfants et aux jeunes. C'est le cas de la trousse du programme Prudence qui peut être acquise par les enseignants des milieux scolaires et qui vise à prévenir la violence sexuelle par l'éducation des enfants âgés entre 5 et 9 ans. Elle contient des outils qui s'adressent surtout aux enfants, mais aussi aux parents.

Certains programmes, comme celui d'Espace, fournissent des outils utiles aux intervenants pour sensibiliser les enfants et leur donner des ressources pour prévenir les situations de maltraitance. En ce qui concerne la prévention chez les adolescents, les CALACS, avec le programme Empreinte, offrent des formations dans les écoles secondaires pour prévenir les agressions à caractère sexuel, par l'information et la sensibilisation des jeunes.

### Conditions à mettre en place

- Identification des besoins dans les milieux.
- Arrimage avec les programmes déjà utilisés dans les CSS.
- Choix d'un programme qui réponde le mieux au besoin identifié.
- Identification des partenaires qui pourront déployer le programme dans leur milieu.
- Implantation d'une stratégie pour pérenniser les acquis du personnel où le programme a été implanté.

## Résumé des moyens proposés et évaluation des coûts

Moyens	Qui est visé ?	Brève description	Coûts
<b>Formation Lanterne</b>	<p>OC famille Milieux éducatifs en petite enfance (enfants d'âge préscolaire)</p>	<p>La formation, offerte par la Fondation Marie-Vincent, outille les acteurs intervenant auprès des enfants d'âge préscolaire (éducateur[trices] en milieux éducatifs en petite enfance, haltes-garderies, intervenant des OC famille). Elle permet à ces acteurs d'acquérir des connaissances qui aident à prévenir la violence sexuelle par l'éducation à la sexualité et la promotion de relations égalitaires.</p> <p>La formation est d'une durée de 6 heures et est accompagnée d'une trousse. Elle permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver des réponses, outils et conseils afin de savoir comment faire l'éducation à la sexualité des jeunes enfants Favoriser le développement de relations saines et égalitaires entre filles et garçons.</li> <li>• Mieux protéger les tout-petits de la violence sexuelle.</li> </ul> <p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux comprendre la problématique de la violence sexuelle en petite enfance, l'importance de la prévention par l'éducation à la sexualité et la promotion des relations égalitaires chez les tout-petits.</li> <li>• S'approprier les outils du Programme Lanterne ainsi que leurs particularités d'utilisation.</li> <li>• S'engager dans une réflexion sur ses connaissances, ses pratiques, ses attitudes et ses croyances en matière d'éducation à la sexualité et de promotion des relations égalitaires auprès des tout-petits.</li> <li>• Identifier les opportunités quotidiennes de faire de l'éducation à la sexualité et de la promotion des relations égalitaires auprès des tout-petit.s</li> <li>• Mobiliser ses compétences pédagogiques au profit de la prévention de la violence sexuelle auprès des tout-petits et de leur entourage.</li> </ul> <p>La formation comporte deux modules de 6 heures (sur deux jours) chacun et est offerte en ligne selon des horaires disponibles sur le site Web : <a href="http://marie-vincent.org">marie-vincent.org</a></p> <p>On y trouve aussi des Webinaires sur les thématiques des violences sexuelles ainsi que des outils complémentaires. Opportunité de s'inscrire à une communauté de pratique après la formation.</p>	<p>Gratuite pour les OC</p> <p>150\$ CPE/garderie Certains outils sont gratuits</p>

## Résumé des moyens proposés et évaluation des coûts

Moyens	Qui est visé ?	Brève description	Coûts
<p style="text-align: center;"><b>Le Programme Prudence</b></p>	<p>Milieus scolaires (enfants âgés entre 5 et 9 ans)</p>	<p>Le programme vise à prévenir la violence sexuelle envers les enfants en les outillant pour renforcer leur sécurité personnelle. Le programme consiste en une trousse qui doit être acquise par l'école. La trousse contient des outils s'adressant aux enfants et à leurs parents ainsi que des lignes directrices simples à suivre pour les éducateurs. Elle comprend aussi une formation en ligne pour les enseignants.</p> <p>Elle couvre les concepts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les droits des enfants.</li> <li>• Les amitiés fondées sur la sécurité et le soutien.</li> <li>• La responsabilité des adultes de protéger les enfants.</li> <li>• La vie privée, les façons sécuritaires et les mauvaises façons de toucher.</li> <li>• Les règles de sécurité personnelle simples et efficaces : Dis « NON! » PARS! Va-t'en. PARLE! Dis-le à quelqu'un en qui tu as confiance. Insiste jusqu'à ce que quelqu'un t'aide.</li> </ul> <p>On trouve tous les détails ici : <a href="http://www.croixrouge.ca">www.croixrouge.ca</a></p>	<p>Gratuite pour les OC</p> <p>150\$ CPE/garderie Certains outils sont gratuits</p>
<p style="text-align: center;"><b>Le Programme Espace</b></p>	<p>Enfants de niveaux préscolaire et primaire</p>	<p>Ce programme vise la prévention de toute forme de violence envers les enfants. Dans les régions où l'organisme Espace est implanté (malheureusement pas au Bas-Saint-Laurent), les intervenants proposent des ateliers dans les milieux (école, milieux éducatifs en petite enfance, groupe de loisir, de sport ou autre milieu de vie).</p> <p><b>Les objectifs du programme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminuer la vulnérabilité des enfants face à la violence.</li> <li>• Apprendre aux enfants des stratégies de prévention efficaces.</li> <li>• Offrir aux enfants qui en ont besoin la possibilité d'obtenir de l'aide.</li> <li>• Sensibiliser les adultes à la violence faite aux enfants et à leur rôle en prévention.</li> <li>• Préparer les adultes à recevoir des confidences.</li> <li>• Créer des réseaux d'entraide.</li> <li>• Promouvoir la prévention de la violence faite aux enfants.</li> </ul>	<p>Les outils sont gratuits</p>

## Résumé des moyens proposés et évaluation des coûts

Moyens	Qui est visé ?	Brève description	Coûts
Enfants avertis	Du préscolaire au 3e secondaire	<p>Programme interactif d'éducation à la sécurité du Centre canadien de protection de l'enfance. Le but est d'aider les enseignants à développer la résilience et réduire la vulnérabilité des enfants en les amenant à développer des stratégies personnelles.</p> <p><b>Objectifs poursuivis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protéger les enfants et les adolescents contre la maltraitance en leur enseignant des stratégies efficaces de sécurité personnelle.</li> <li>• Développer la résilience chez les enfants</li> <li>• Encourager les enfants à dévoiler des expériences et des comportements inacceptables.</li> <li>• Signifier aux jeunes victimes d'abus qu'ils n'ont rien à se reprocher.</li> <li>• Promouvoir le dialogue parents-enfants sur la sécurité personnelle.</li> </ul> <p>Le programme offre des outils et de la formation pour le personnel enseignant ainsi que des activités à faire en famille. On trouve toutes les informations à cette adresse : <a href="http://protectchildren.ca/fr/programmes-et-initiatives/enfants-avertis">protectchildren.ca/fr/programmes-et-initiatives/enfants-avertis</a></p>	Certains outils sont gratuits et disponibles sur le site Internet. Pour les autres, le prix varie de 35\$ à 245\$



## Transformations souhaitées

- Amener les parents qui vivent dans un contexte à risque de maltraitance à reconnaître leurs difficultés et à aller chercher de l'aide.
- Permettre aux familles de la région, qui vivent un contexte à risque de maltraitance et qui sont isolées, de recevoir les services dont elles ont besoin.

**Axe :** Changement de pratique

**Nom de la stratégie :** S'assurer de rejoindre les familles qui vivent une situation à risque de maltraitance

**Les personnes visées :** Parents

## Objectifs

- Exercer une vigie pour identifier une campagne qui diffuse les services s'adressant particulièrement aux parents qui vivent une problématique représentant un facteur de risque de maltraitance.
- Déployer des moyens ou médiums de communication pour rejoindre les familles les plus isolées de la région.

## Brève description

La recherche montre que certaines campagnes médiatiques portant sur la maltraitance peuvent amener les parents à reconnaître leurs difficultés et à aller chercher de l'aide formelle ou informelle [20]. Les chercheurs soulignent que les campagnes médiatiques ont plus de chance de s'avérer efficaces si :

- Elles sont accompagnées de services de référence et d'aide accessible dans la communauté.
- Elles sont combinées à d'autres stratégies préventives.
- Elles sont constantes et durent longtemps (au moins deux ans).
- Elles utilisent une combinaison de médias.
- Elles sont accompagnées d'une stratégie de relation publique.
- Mettent des solutions au premier plan et donnent des exemples concrets des bénéficiaires qui en découlent.
- Elles évitent de focaliser sur les situations extrêmes de maltraitance.

Le programme Triple P[1] a pour but de réduire la prévalence des problèmes d'adaptation des enfants ainsi que le niveau de maltraitance envers les enfants dans la communauté [21]. Plus spécifiquement, l'un des objectifs est d'augmenter le nombre de parents qui possèdent les connaissances, les habiletés et la confiance pour jouer leur rôle auprès de leur enfant [22].

Parmi les stratégies proposées dans le cadre de ce programme, on retrouve une campagne de marketing social qui vise à valider les défis associés au rôle de parent, à promouvoir les pratiques parentales positives et à encourager la demande d'aide. Les outils associés à ce programme peuvent représenter un point de départ à une campagne de marketing social régionale. Cette campagne est incluse dans le projet de recherche ANFiBIE, mais il est aussi possible d'utiliser les outils disponibles sur le site [www.parentspositifs.ca](http://www.parentspositifs.ca) où l'on retrouve des affiches et un dépliant.

D'autre part, la réalité régionale fait en sorte que des familles sont isolées parce qu'elles ont peu de réseau autour d'elles et parce qu'elles vivent loin des points de services. Il apparaît donc important de déployer des moyens ou des médiums de communication efficaces pour rejoindre plus spécifiquement ces familles vivant dans un contexte à risque de maltraitance et qui sont plus isolées.

## Brève description

La Charte municipale pour la protection de l'enfant peut être un outil utile dans le cadre de cette stratégie. Cette charte qui, si elle est adoptée par une municipalité, l'engage formellement dans la protection des enfants.

Ses grands principes sont les suivants.

Une municipalité bienveillante :

- Propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants.
- Est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement en toute confiance.
- Pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponible sur son territoire.
- Intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants.
- La charte doit être adoptée formellement par une résolution du conseil municipal.

Plusieurs initiatives sont proposées sur le site de la charte pour concrétiser l'engagement, comme informer les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilante ou publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants.

On trouve toutes les informations sur le site : [www.fortierville.com/charte-municipale-pour-la-protection-enfant](http://www.fortierville.com/charte-municipale-pour-la-protection-enfant)

## Conditions à mettre en place

- Identifier un ou des partenaires porteurs du projet.
- Spécifier le message prioritaire véhiculé à travers la campagne de marketing social et identifier les services de référence qui vont accompagner le message.
- S'assurer que les messages ont été validés par des experts pour éviter les dommages collatéraux,
- Développer ou s'approprier des outils de marketing social en lien avec la prévention de la maltraitance,
- Identifier les moyens de communication avec lesquels sera déployée la campagne de marketing social (voir notamment la formation de François Lagarder).
- Identifier les meilleurs moyens de communication pour rejoindre les familles plus isolées.



# Élaborer un plan d'urgence pour des problèmes ponctuels

Fiche #9

## Transformation souhaitée

- Que lors d'une situation ponctuelle et urgente, l'enfant et sa famille puissent recevoir des services rapides afin d'éviter la détérioration de leur situation.

**Axe :** Continuité et complémentarité des services.

**Nom de la stratégie :** Déployer un filet de sécurité autour de l'enfant avant d'en arriver à l'intervention des services de protection de la jeunesse.

**Les personnes visées :** Intervenants / professionnels, gestionnaires.

## Objectif

- Favoriser la mise en place d'actions concrètes concertées pour soutenir rapidement les enfants vulnérables en amont des signalements de la protection de la jeunesse.

## Brève description

Cette stratégie vise les situations particulières, où:

- Un enfant et sa famille vivent des difficultés importantes, mais qui ne nécessitent pas l'intervention du DPJ.
- Il y a des répercussions dans la communauté.

Cette stratégie implique d'élaborer un plan à mettre en action dans les situations où on soupçonne que l'enfant est à risque de vivre de la maltraitance ou pour éviter que les situations se reproduisent. En effet, si les services de proximité (mission CLSC, services généraux ou programmes jeunes en difficulté) en concertation avec les organismes du milieu travaillent déjà en amont pour éviter les services du DPJ, il faut renforcer les services et rehausser l'intervention de proximité.

Cela implique un travail de co-construction avec tous les acteurs associés aux services à la famille. Ce plan serait mis en action dans les situations exceptionnelles qui demandent une réponse rapide.

D'autre part, à la suite des travaux de la commission Laurent, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont élaboré un outil pour favoriser l'application concrète par le personnel scolaire pour soutenir les élèves vulnérables.

L'outil proposé implique notamment l'identification de mécanismes d'accès où le personnel de l'équipe-école peut référer les familles. Cet exercice nécessite une collaboration entre l'équipe-école et le réseau de la santé et des services sociaux, le milieu communautaire et les centres de pédiatrie sociale en communauté. Il est aussi recommandé d'établir des liens de collaboration avec les sites Aire ouvertes 12-25 ans.

## Conditions à mettre en place

- Identifier un acteur pivot reconnu dans la communauté qui mobilise les acteurs concernés par la problématique.
- Mettre en place rapidement un comité où l'on retrouve les partenaires qui sont directement en lien avec les enfants et leurs parents vivant une situation à risque.
- Partager une lecture commune de la situation.
- Identifier les actions à mettre en place.
- Planifier le mécanisme à activer en cas de besoin.

## Forme de maltraitance chez les enfants et les jeunes et indices de leur présence (LPJ, Malo, 2015, 2019)

Forme de maltraitance	Définition	Indices
<b>Négligence</b>	<p>Lorsque l'enfant n'a pas réponse à ses besoins fondamentaux sur un ou plusieurs des plans suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Physique : besoins essentiels d'ordre alimentaire, vestimentaire, hygiène ou de logement.</li> <li>• Santé : l'enfant ne reçoit pas les soins que requiert sa santé physique ou mentale.</li> <li>• Éducatif : l'enfant ne reçoit pas une surveillance ou un encadrement adéquat ou ne reçoit pas une instruction adéquate.</li> </ul>	<p><b>Physique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant n'est pas nourri ou pas suffisamment.</li> <li>• Quête de la nourriture.</li> <li>• L'hygiène de l'enfant laisse constamment à désirer.</li> <li>• L'enfant n'est pas habillé correctement selon la saison.</li> <li>• L'enfant vit dans un milieu insalubre.</li> <li>• L'enfant a accès à des substances ou des objets dangereux.</li> <li>• La famille n'a pas de domicile fixe.</li> </ul> <p><b>Santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant n'est pas soigné lorsque blessé.</li> <li>• Les parents refusent ou négligent de consulter un professionnel de la santé concernant les besoins de l'enfant.</li> <li>• L'enfant consomme des médicaments d'une façon qui peut être dangereuse pour lui.</li> </ul> <p><b>Éducatif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant manque de stimulation sur les plans langagier, moteur, social ou intellectuel.</li> <li>• Le choix de la personne qui garde l'enfant n'est pas approprié.</li> <li>• L'enfant n'a pas de routine de vie.</li> <li>• L'enfant ne fréquente pas l'école.</li> <li>• Manque de surveillance et d'encadrement de l'enfant.</li> </ul>
<b>Mauvais traitements psychologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents démontrent envers l'enfant de l'indifférence, du dénigrement, du rejet affectif, du contrôle excessif, de l'isolement, des menaces, de l'exploitation.</li> <li>• Ils peuvent aussi se traduire par l'exposition à la violence conjugale ou familiale.</li> <li>• Les conflits parentaux post-séparations peuvent aussi être considérés comme une forme de mauvais traitements psychologiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant dit souvent qu'il n'est bon à rien.</li> <li>• L'enfant dit qu'il n'a pas le droit d'avoir des amis, il semble isolé socialement.</li> <li>• L'enfant dit qu'il se sent rejeté par ses parents.</li> <li>• L'enfant exprime souvent l'idée de la mort, en paroles ou dans ses dessins.</li> <li>• L'enfant dit qu'il est épuisé et qu'il doit travailler à la maison.</li> <li>• L'enfant a peur de l'un de ses parents ou d'une personne qui demeure avec lui.</li> <li>• L'enfant est souvent témoin de violence verbale, physique ou psychologique entre ses parents ou dans sa famille.</li> <li>• L'enfant est régulièrement témoin d'activités criminelles à la maison.</li> <li>• Les parents rabaissent souvent l'enfant. Par exemple, ils le dévalorisent en le comparant à d'autres enfants ou en lui donnant des surnoms négatifs.</li> <li>• Les parents menacent constamment l'enfant de l'abandonner ou de le placer.</li> </ul>

## Forme de maltraitance chez les enfants et les jeunes et indices de leur présence (LPJ, Malo, 2015, 2019)

Forme de maltraitance	Définition	Indices
<b>Abus sexuel</b>	<p>L'enfant subit des gestes à caractère sexuel (avec ou sans contact physique) et cela inclut aussi toute forme d'exploitation sexuelle.</p> <p>Toutes les situations d'abus sexuels doivent être signalées au DPJ</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant dit avoir été victime d'abus sexuel.</li> <li>• L'enfant dit avoir des douleurs aux organes génitaux.</li> <li>• L'enfant adopte des comportements sexuels précoces.</li> <li>• L'enfant a des connaissances sur des comportements sexuels qui ne sont pas appropriés pour son âge.</li> <li>• L'enfant est atteint d'une infection transmissible sexuellement (ITS) alors qu'il est très jeune.</li> <li>• L'enfant fait allusion à des expériences pornographiques.</li> <li>• L'enfant a peur de retourner à la maison.</li> <li>• L'enfant dit qu'un de ses parents ne respecte pas son intimité personnelle.</li> <li>• L'enfant refuse de passer un examen médical.</li> <li>• L'enfant craint un adulte en particulier.</li> <li>• L'enfant change brusquement de comportement par rapport à ses agissements actuels. Par exemple, son rendement scolaire baisse subitement, il perd l'appétit.</li> <li>• L'enfant a des problèmes d'incontinence, il a des maux de ventre, il vomit souvent, il fait des cauchemars ou de l'insomnie.</li> <li>• L'enfant possède des objets ou de l'argent dont on ignore la provenance.</li> <li>• Un adulte démontre un intérêt inhabituel envers l'enfant.</li> </ul>
<b>Abus physique</b>	<p>L'enfant subit des sévices corporels ou est soumis à des méthodes éducatives déraisonnables</p> <p>Toutes les situations d'abus physiques doivent être signalées au DPJ</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le corps de l'enfant présente des traces de coups, des lésions, des bleus inexplicables.</li> <li>• L'enfant a des fractures inexplicables, se blesse à répétition.</li> <li>• L'enfant dit que ses parents le frappent lorsqu'il ne les écoute pas.</li> <li>• L'enfant dit que ses parents ont blessé un autre enfant de la famille.</li> <li>• L'enfant pleure de façon inexplicable.</li> <li>• L'enfant craint de retourner à la maison, il préfère demeurer à l'école ou dans le milieu de garde.</li> <li>• L'enfant se protège lorsque vous vous approchez de lui rapidement, comme s'il pensait que vous alliez le frapper.</li> <li>• L'enfant est agressif avec les adultes ou avec les autres enfants.</li> <li>• L'enfant refuse de passer un examen médical.</li> <li>• L'enfant manifeste des changements brusques de comportement par rapport à ce que l'on connaît déjà de lui (ex. : son rendement scolaire baisse subitement, il perd l'appétit).</li> <li>• Les parents emploient des moyens déraisonnables pour éduquer ou corriger leur enfant. Par exemple, ils utilisent des objets comme une ceinture ou un bâton, ou enferment l'enfant pendant de longues périodes.</li> <li>• Les parents expliquent les blessures ou les comportements de l'enfant de façon vague ou contradictoire.</li> <li>• Les parents tentent de cacher les blessures de l'enfant.</li> </ul>

[1] Clément, Marie-Ève, Gagné, Marie-Hélène et Hélie, Sonia (2018), « La violence et la maltraitance envers les enfants ». In J. Laforest, Maurice, P., etBouchard, L. (Eds.), Rapport Québécois sur la violence et la santé (p. 24). Montréal: Institut national de la santé publique du Québec.

[2] Ibid

[3] Ibid

[4] Ibid

[5] Ibid

[6] Ibid; Dufour, Sarah (2019), « Enjeux en recherche et en intervention dans les situations de violence à l'égard des enfants en milieu familial ». In S. Dufour, Clément, M. E., et Trocmé, N. (Eds.), La violence à l'égard des enfants en milieu familial (2e ed., pp. 1-12). Anjou (Québec) Canada: Les éditions CE

[7] Laforest, Julie, Gagné, Dominique, Bouchard, Louise Marie et Institut national de santé publique (2018), «Vers une perspective intégrée en prévention de la violence». In J. Laforest, Maurice, P., etBouchard, L. (Eds.), Rapport Québécois sur la violence et la santé (pp. 7-20). Montréal: Institut national de la santé publique du Québec

[8] Ibid; Gagné, M.H., Malo, C. et Melançon, C. (2019), « Interventions en matière de maltraitance psychologique envers les enfants ». In S. Dufour, Clément, M. E., etTrocmé, N. (Eds.), La violence à l'égard des enfants en milieu familial (pp. 65-75). Les éditions CEC: 2e édition

[9] Clément, Marie-Ève, Gagné, Marie-Hélène et Hélie, Sonia (2018), « La violence et la maltraitance envers les enfants ». In J. Laforest, Maurice, P., et Bouchard, L. (Eds.), Rapport Québécois sur la violence et la santé (pp. 21-54). Montréal: Institut national de la santé publique du Québec

[10] Tiré de Clément et al., (2018) La violence et la maltraitance envers les enfants, dans : Laforest, J., Maurice, P., Bouchard, L.M., Rapport québécois sur la violence et la santé. Montréal (p.33) : Institut national de santé publique du Québec.

[11] Clément, Marie-Ève, Gagné, Marie-Hélène et Hélie, Sonia (2018), «La violence et la maltraitance envers les enfants». In J. Laforest, Maurice, P., etBouchard, L. (Eds.), Rapport Québécois sur la violence et la santé (pp. 21-54). Montréal: Institut national de la santé publique du Québec; Dufour, Sarah (2019), «Enjeux en recherche et en intervention dans les situations de violence à l'égard des enfants en milieu familial». In S. Dufour, Clément, M. E., etTrocmé, N. (Eds.), La violence à l'égard des enfants en milieu familial (2e ed., pp. 1-12). Anjou (Québec) Canada: Les éditions CEC

[12] Gagné, Marie-Hélène et Goulet, Julie (2017). Les mesures collectives et les politiques publiques qui contribuent à prévenir la maltraitance envers des enfants de 0 à 5 ans. [https://www.chaire-maltraitance.ulaval.ca/sites/chaire-maltraitance.ulaval.ca/files/rapport\\_observatoire\\_gagne\\_goulet\\_2017.pdf](https://www.chaire-maltraitance.ulaval.ca/sites/chaire-maltraitance.ulaval.ca/files/rapport_observatoire_gagne_goulet_2017.pdf).

[13] Ibid

[14] Lessard, Geneviève, Alvarez-Lizotte, Pamela, Germain, Anne-Sophie, Drouin, Marie-Eve et Turcotte, Pierre. (2017), «Défis et conditions de réussite d'une pratique concertée en violence conjugale et maltraitance envers les enfants». Nouvelles pratiques sociales, vol.29 no 1-2, p. 224-237.

[15] Dubeau, Diane (2013). Soutenir les pères en contexte de vulnérabilités et leurs enfants : des services au rendez-vous, adéquats, efficaces. [http://www.rohim.net/doc/rapport-recherche-integral\\_ddubeau-mh.pdf](http://www.rohim.net/doc/rapport-recherche-integral_ddubeau-mh.pdf); Lacharité, Carl (2019), « Interventions en matière de négligence envers les enfants ». In S. Dufour, Clément, M. E., etTrocmé, N. (Eds.), La violence à l'égard des enfants en milieu familial (pp. 119-134). Les éditions CEC: 2e édition

[16] Ibid

[17] : Gagné, Marie-Hélène et Goulet, Julie (2017). Les mesures collectives et les politiques publiques qui contribuent à prévenir la maltraitance envers des enfants de 0 à 5 ans. [https://www.chaire-maltraitance.ulaval.ca/sites/chaire-maltraitance.ulaval.ca/files/rapport\\_observatoire\\_gagne\\_goulet\\_2017.pdf](https://www.chaire-maltraitance.ulaval.ca/sites/chaire-maltraitance.ulaval.ca/files/rapport_observatoire_gagne_goulet_2017.pdf).

Clément, Marie-Ève, Gagné, Marie-Hélène et Hélie, Sonia (2018), «La violence et la maltraitance envers les enfants». In J. Laforest, Maurice, P., et Bouchard, L. (Eds.), Rapport Québécois sur la violence et la santé (pp. 21-54). Montréal: Institut national de la santé publique du Québec

Lacharité, Carl (2019), « Interventions en matière de négligence envers les enfants ». In S. Dufour, Clément, M. E., et Trocmé, N. (Eds.), La violence à l'égard des enfants en milieu familial (pp. 119-134). Les éditions CEC: 2e édition.

[18] : Ibid

[19] : Tourigny, Marc et Baril, Karine (2019), «Interventions en matière d'agression sexuelle envers les enfants». In S. Dufour, Clément, M. E., etTrocmé, N. (Eds.), La violence à l'égard des enfants en milieu familial (2e ed., pp. 155-170). Anjou (Québec) Canada: Les éditions CEC; Gagné, M.H., Malo, C. et Melançon, C. (2019), «Interventions en matière de maltraitance psychologique envers les enfants». In S. Dufour, Clément, M. E., et Trocmé, N. (Eds.), La violence à l'égard des enfants en milieu familial (pp. 65-75). Les éditions CEC: 2e édition.

[20] : Gagné, Marie-Hélène et Goulet, Julie (2017). Les mesures collectives et les politiques publiques qui contribuent à prévenir la maltraitance envers des enfants de 0 à 5 ans. [https://www.chaire-maltraitance.ulaval.ca/sites/chaire-maltraitance.ulaval.ca/files/rapport\\_observatoire\\_gagne\\_goulet\\_2017.pdf](https://www.chaire-maltraitance.ulaval.ca/sites/chaire-maltraitance.ulaval.ca/files/rapport_observatoire_gagne_goulet_2017.pdf).

[21] Gagné, M.H., Malo, C. et Melançon, C. (2019), «Interventions en matière de maltraitance psychologique envers les enfants». In S. Dufour, Clément, M. E., et Trocmé, N. (Eds.), La violence à l'égard des enfants en milieu familial (pp. 65-75). Les éditions CEC: 2e édition.

[22] Ibid